

# Appel à propositions – Publics spécifiques

## Prestations d'animations nature et éducation à l'environnement pour des programmes définis.

**INFORMATION :** Les dates planifiées pour cet appel à propositions seront probablement amenées à changer au regard de la situation actuelle à caractère exceptionnel.

Vous pouvez d'ores et déjà réfléchir à ces projets car les dates sont en majorité prévues pour courant mai, juin et plus tard dans l'année. Nous préférons anticiper le recrutement des animateurs sur ces futures animations pour être prêt le moment venu. Nous reviendrons très prochainement vers vous afin de clarifier la situation.

### Contexte

L'association CPIE Béarn est un « pouvoir adjudicateur » conformément à la définition qui en est donnée à l'article 3 de l'Ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

A ce titre, elle doit appliquer les règles décrites dans l'ordonnance et les décrets d'application cités plus haut pour l'ensemble des achats (fournitures, services, travaux), sauf exclusions ou exceptions prévues par les textes, qu'elle sera amenée à conclure pour son fonctionnement et dans le cadre de ses activités.

L'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015, applicable au 1er avril 2016, n'exclut plus explicitement les services d'animations de ce cadre. C'est pourquoi le CPIE Béarn lance un appel à proposition relatif aux animations prévues à ce jour à partir de mars 2019 pour lesquelles les prestations n'ont pas encore été attribuées.

Les animations sont réparties en différents projets et différents publics touchés par le CPIE Béarn. Le CPIE Béarn se réserve le droit de lancer une nouvelle consultation pour des demandes ou projets arrivant en cours d'année, et non inclus dans ce marché.

## Animations publics spécifiques

### Objectifs

Les objectifs sont :

- Proposer une approche ludique et sensible de la nature à des personnes en difficulté sociale, situation de handicap, établissements médicaux, centres d'accueil ou enfants de moins de 3 ans...
- Proposer une approche adaptée de l'environnement proche, pour mieux en profiter et mieux le respecter
- Proposer des temps d'animation avec un groupe restreint de personnes.

## **Présentation et critères**

Le CPIE Béarn souhaite travailler avec des animateurs intéressés par le projet, et ayant :

-Soit suivi une formation « animation nature auprès de publics spécifiques »

-Soit une expérience importante auprès de ces publics (par une activité professionnelle précédente par exemple)

Le CPIE Béarn a conçu un document de communication à destination des structures d'accueil, sur la base de l'ensemble des animations pouvant être proposées.

Lorsqu'une demande sera formulée par une structure, le CPIE Béarn identifiera le prestataire le plus adapté. Lorsque plusieurs prestataires sont susceptibles de pouvoir intervenir, le CPIE Béarn choisira en fonction des critères suivant, par ordre :

-Respect de la thématique

-Distance animateur/lieu d'animation

-Disponibilité

Le coût de la prestation sera également pris en compte si celui-ci devait varier d'un prestataire à l'autre. En effet, le coût de la prestation doit être en cohérence avec le budget alloué. Le CPIE Béarn se réserve le droit de discuter le contenu et le prix de la proposition du prestataire.

## **Éléments à faire parvenir au CPIE pour répondre à ce lot :**

### **Pour répondre**

Pour permettre de faciliter la gestion des propositions, nous vous demandons de nous retourner un devis détaillé sur UNE page pour chaque projet que vous aurez sélectionné, comportant **TOUS les éléments suivants**. Toute **fiche incomplète** vous sera retournée pour complément et **non traitée jusqu'à l'obtention de toutes les informations**.

Le **devis détaillé** devra comporter :

-Le nom de la structure ou animateur indépendant ainsi que les coordonnées (N° SIRET, adresse(s), téléphone(s), mail)

-n° et nom du projet d'animation

-date(s) possible(s) si plusieurs dates au choix

-Contenu détaillé : Programme de l'animation, déroulé, supports utilisés... s'il s'agit de plusieurs dates, merci de détailler l'ensemble des activités.

-Connaissance du public ou de la structure

### **Rappel : Un devis détaillé par animation proposée et sur UNE page.**

Une attestation de responsabilité civile couvrant le ou les animateurs et éventuellement le public accueilli ainsi qu'un justificatif de formation ou d'expérience auprès du public le cas échéant seront à fournir.

## Conditions générales valables pour l'ensemble des projets :

A la suite de toute prestation d'animations, le prestataire fera parvenir au CPIE Béarn un bilan technique et des photos de l'animation, qui conditionnera le paiement de la facture. Les associations devront également apposer les logos du CPIE Béarn et des financeurs publics et privés sur tout élément de communication qui ne serait pas réalisé par le CPIE Béarn lui-même.

Le CPIE Béarn se réserve le droit de procéder à des négociations, afin d'affiner ensemble le contenu et le coût des projets. Toutefois, le CPIE Béarn se réserve aussi le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

**Date limite de réponse : jusqu'au dimanche 5 avril inclus**

## Projets à développer et contextes

### N°1 Foyer Merici – Pau

Le foyer Merici (EHPAD) souhaite proposer à ces 14 résidents une animation sur la thématique Faune et Flore locales (espèces 64), changements climatiques. Les résidents sont très curieux et possèdent déjà un bon niveau de connaissance, peu de dextérité par contre.

Si des panneaux d'informations, de la documentation peuvent être laissés sur place, ceci serait un plus. Une approche sensorielle peut-être envisagée.

L'animation est souhaitée en mai, un après-midi entre 15h et 18h (incluant le goûter avec les résidents) en semaine (du lundi au vendredi).

Si vous êtes intéressé par le projet, merci de fournir un devis détaillé ainsi qu'une attestation de responsabilité civile et un justificatif d'expérience pour ce public le cas échéant.

### N°2 Jardins de Fred – Goes

Pour les bénéficiaires du centre social, 2 ateliers seraient souhaités cette année pour accueillir la biodiversité au jardin !

Un premier atelier sur des plantations ou semis pour l'accueil des papillons et pollinisateurs sera à réaliser un après-midi en semaine entre mai et juin.

Un second atelier création de petits habitats pour la faune (tas de bois, de pierre, nichoirs...avec les éléments du jardin) sera à prévoir à l'automne, un après-midi en semaine entre octobre et novembre.

Si vous êtes intéressé par le projet, merci de fournir un devis détaillé ainsi qu'une attestation de responsabilité civile et un justificatif d'expérience pour ce public le cas échéant.

### **N°3 Association Justice et Citoyenneté – Pau**

L'association Justice et Citoyenneté de Pau souhaite dans le cadre de ses stages de Citoyenneté proposer deux après-midi d'atelier. Il y a entre 10 et 12 stagiaires par session.

La structure souhaite un animateur différent sur chaque atelier. Une thématique « écocitoyenneté » est à proposer (eau, énergie, développement durable...). Pour chaque journée, l'animateur devra prévoir une animation à l'extérieur s'il fait beau (souhait de découverte de l'Ousse à proximité) et une animation de repli en intérieur (incluant une séquence ludique).

Une première animation aura lieu le mardi 9 juin, l'après-midi de 14h à 17h, la seconde aura lieu le mardi 6 octobre également l'après-midi de 14h à 17h.

Si vous êtes intéressé par le projet, merci de fournir un devis détaillé ainsi qu'une attestation de responsabilité civile et un justificatif d'expérience pour ce public le cas échéant.

### **N°4 Collectif Souletin – Mauléon**

Le collectif Souletin (épicerie sociale, accompagnement budgétaire) souhaite proposer deux ateliers sur la thématique Alimentation et lutte contre le gaspillage alimentaire.

-Le premier atelier aura lieu le samedi 18 avril l'après-midi au Collectif Souletin. Ce sera la journée du développement durable à Mauléon. L'atelier pourra traiter de la cuisine des restes alimentaires, le pain notamment. L'idée est de proposer des recettes simples, économiques et gourmandes avec pourquoi pas un apport en plantes sauvages issues de cueillette. 10 à 12 participants de l'épicerie sociale.

-Le deuxième atelier pourra être proposé soit le mercredi 16 septembre le matin (de préférence) pour un atelier parents-enfants, soit le jeudi 1<sup>er</sup> octobre le matin (public plutôt adulte). Pour cette animation, une balade-cueillette sur la découverte des nombreuses plantes comestibles sauvages puis un atelier cuisine est souhaité. Environ 12 à 15 participants.

Les ingrédients nécessaires à l'élaboration des recettes seront fournis par la structure.

Si vous êtes intéressé par le projet, merci de fournir un devis détaillé ainsi qu'une attestation de responsabilité civile et un justificatif d'expérience pour ce public le cas échéant.

### **N°5 Crèche de Doumy – Doumy**

La crèche de Doumy souhaite faire des aménagements extérieurs pour les enfants afin de venir y observer la faune, la flore, éveiller la curiosité, les sens, donner envie d'aller dehors.

La crèche possède déjà une petite zone avec des bacs potagers. Le reste de l'espace n'est pas exploité.

L'idée est de pouvoir créer de petites zones pour accueillir la biodiversité (semis fleuris, tas de bois, hôtel à insectes...) afin de venir ensuite les observer avec les enfants. Un autre espace pour les enfants pourrait

être installé pourquoi pas une cabane, un tipi...L'objectif est la reconnexion à la nature, susciter l'intérêt des activités de plein air.

Sur une séance de 3h, la première heure (ou heure et demi) sera consacrée à des ateliers de petits bricolages nature avec les enfants (semis, assemblages, ébauche de création d'une cabane...), découverte sensoriels des éléments naturels (la terre, les odeurs...). Le reste du temps sera dédié à la création d'un espace extérieur avec le personnel de la crèche (assemblage de la cabane, tressage...).

Deux demi-journées d'animation sont prévues pour ce projet.

La crèche pourra fournir du matériel pour la création de ces aménagements.

Dates souhaitées : le jeudi 7 mai le matin puis le mardi 19 mai le matin.

Si vous êtes intéressé par le projet, merci de fournir un devis détaillé ainsi qu'une attestation de responsabilité civile et un justificatif d'expérience pour ce public le cas échéant.

#### **Documents à fournir avec le devis détaillé:**

- Attestation Responsabilité Civile
- un justificatif de formation ou d'expérience auprès des publics spécifiques le cas échéant

**Envoyer l'ensemble des documents soit par mail soit par courrier jusqu'au dimanche 5 avril inclus à :**

cpiebearn@cpiebearn.fr Ou C PIE Béarn, Allées du Comte de Tréville 64400 Oloron-Sainte-Marie

Rappel : Au regard du caractère exceptionnel de la situation, les dates et animations pourront être amenées à changer. Nous souhaitons tout de même anticiper ces animations afin d'être prêt le moment venu.

Nous reviendrons très prochainement vers vous pour plus d'informations.